

2010 : le SCOT. Quelles perspectives pour Saint-Egrève?

La phase d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) vient d'être lancée par la Métro, après un an de diagnostics et de débats. Il concerne l'évolution de la région urbaine (730 000 habitants), de l'agglomération grenobloise et donc de Saint Egrève (où nous révisons notre Plan Local d'Urbanisme) pour les 20 ans à venir.

On ne peut que se réjouir des intentions affichées par le SCOT et exposées, le 28 novembre, aux élus des communes concernées :

- Développer le logement social dans la mixité,
- Rendre la ville attrayante, pour limiter l'étalement urbain et fixer des limites intangibles aux zones agricoles proches (exemple du corridor Vercors-Chartreuse pour la faune et la flore, entre Le Fontanil et Voreppe)
- Développer l'emploi dans des lieux bien desservis, soutenir les coopérations entre industries locales et régionales
- Faciliter les transports collectifs et les modes doux de déplacements, quitte à réduire la place de la voiture dans les zones les plus denses.

Ces intentions étaient déjà affichées dans le projet d'agglomération 2000-2007, et nous avons, hélas, vu les problèmes s'aggraver : déficit de logements, accroissement de la ségrégation sociale, forte croissance des déplacements, etc... Dans le même temps, la dette de la Métro a largement doublé, sa part dans les impôts locaux s'est envolée, le grand stade de Grenoble a englouti 3 fois le budget prévu!

Nous avons pourtant grand besoin de ces orientations à long terme et la Métro est bien le niveau auquel doivent se prendre les décisions qui engagent l'ensemble de l'agglomération. Un moyen de veiller au respect des intentions affichées serait l'élection directe des conseillers à la Métro et non l'envoi de représentants des majorités municipales, procédure peu démocratique qui élimine les minorités.

A Saint Egrève, le risque d'un décalage entre les intentions en matière de développement durable et la réalité, nous guette aussi. Les priorités annoncées imposent des choix exigeants, car les financements sont évidemment limités. Ainsi, le recours à l'emprunt «pour faire payer les équipements par leurs utilisateurs futurs» est une facilité risquée : la crise actuelle nous rappelle douloureusement que le crédit ne crée pas de richesse, et si l'emprunt ne permet pas une économie future au moins égale à son remboursement, on s'engage sur une pente dangereuse. Une certaine sobriété s'impose dans les projets à venir : par exemple le projet actuel d'Espace Culturel, est-il proportionné à nos moyens ?

Nous espérons que la nouvelle année sera, à Saint-Egrève, sous le signe de la solidarité, du dialogue et de l'écologie en actes.

Vos élus du groupe Ecologie, Solidarité et Démocratie, Mathilde Dubesset et Jean-Pierre Moy
Consultez notre site www.vert-saint-egreve.fr